

Ecole primaire publique ALPHONSE DAUDET - SAINT ALBAN-AURIOLLES

Compte-rendu du Conseil d'Ecole n°3 Séance du 28 juin 2021

Présents : M. DUCROS (adjoint Chandolas), M. FORGET (conseiller municipal Chandolas), M. THIBON (maire de Chandolas), M. PHILIPPEAU (conseiller municipal Saint Alban-Auriolles), M. CLEMENT (maire de Saint Alban-Auriolles), Mme SUBERCAZE (ATSEM), Mme BORDET, Mme HAMDANI, Mme ENCARNACAO, Mme TRINTIGNAC, M. MALINCONICO, M. MARTINEZ, M. MAILLARD (parents élus), Mme BINARD-RIBAULT, Mme LAFFONT et M. VEYRENC (enseignants), Mme TEYSSIER (directrice).

Excusés : M. OTZENBERGER (IEN), Mme PICARD (ATSEM), M. LAVALETTE (enseignant), M. PENNEC-GOURDON (parent élu).

Le Conseil d'Ecole s'est réuni lundi 28 juin 2021 à 18h30 à l'Atelier Relais – 245 avenue Pasteur – 07120 SAINT ALBAN-AURIOLLES. Remerciements à la mairie de St Alban-Auriolles pour le prêt de cette salle afin d'assurer la distanciation sociale entre les membres du Conseil.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Préambule

Suite au 2^{ème} Conseil d'école du 15 mars 2021 et à l'envoi du compte-rendu de celui-ci, M. le Maire, M. le Délégué aux affaires scolaires et les élus de la Commission école de St Alban-Auriolles ont adressé un courrier à la directrice portant sur 2 points du compte-rendu cités :

1-) « nous sommes **toujours** dans le besoin d'une salle de motricité **en maternelle** »

La municipalité met à disposition des enseignants d'élémentaire et de maternelle un local de 66 m² pour des activités de motricité.

Ce projet présenté en mairie le 10/12/2020 et lors de votre visite des lieux le 10/03/2021 n'a soulevé aucune objection de votre part.

Ce local remplace celui de 36 m² utilisé depuis septembre 2020 par les maternelles et réclamé par l'équipe pédagogique depuis de nombreuses années sans succès.

Que l'enseignant de maternelle n'utilise pas ce nouvel espace est un choix probablement pédagogique, que nous respectons, **mais il ne doit pas occulter la réalité.**

2-) « Proposition est faite par la mairie d'utiliser l'ex-cantine. Les enseignants seront libres d'y aménager les 66 m² avec les tatamis, des tables, d'y stocker du matériel de peinture **pour en faire une annexe de l'école** ».

Ce local n'est pas une annexe de l'école mais un bâtiment privé que la municipalité loue pour le mettre à disposition de tous les enseignants afin d'en faire une salle de motricité provisoire.

Nous comprenons évidemment qu'une partie de ce local, soit également utilisée pour des activités d'arts plastiques.

Réponse a été faite par la directrice : « Conformément aux articles D 411-1 à 4 du Code de l'Éducation et puisque vous souhaitez apporter des modifications au PV du Conseil d'école du 15 mars 2021, "Le procès-verbal évoqué sera soumis à l'approbation définitive du Conseil d'École lors de sa séance suivante (3^{ème} Conseil d'école). Les corrections, ajouts éventuels seront annexés au procès-verbal de ladite- séance." »

Vote à main levée de l'ajout du 1^{er} point : 12 votants → 8 POUR – 4 CONTRE – 0 ABSTENTION
Modification adoptée

Vote à main levée de l'ajout du 2^{ème} point : 12 votants → 7 POUR – 5 CONTRE – 0 ABSTENTION
Modification adoptée

Les 2 modifications adoptées seront annexées au PV du 2^{ème} Conseil d'école et envoyées simultanément avec le PV du 3^{ème} Conseil d'école.

1/ Préparation de la rentrée 2021

a) Effectifs et répartitions des classes

◇ Année 2020/2021 : 101 élèves inscrits sur le RPI

→ 14 départs en 6^{ème}

→ 3 radiations pour déménagement

◇ A ce jour, pour la rentrée 2021/2022 : 96 inscrits sur le RPI (effectifs en très légère baisse), dont 86 enfants de St Alban-Auriolles et 10 enfants de Chandolas.

En attente de la confirmation de 2 inscriptions : 1GS et 1CP.

Répartition des élèves : 2 TPS – 10 PS – 14 MS – 13 GS – 11 CP – 15 CE1 – 13 CE2 – 9 CM1 – 9 CM2

4 classes sur le RPI :

- Classe TPS/PS/MS : 26 élèves
- Classe GS/CP : 24 élèves
- Classe CE1/CE2 : 28 élèves
- Classe CM1/CM2 : 18 élèves

Suite à une réflexion en conseil des maîtres sur les effectifs des classes de CE et CM, décision est prise d'organiser les niveaux de la façon suivante : TPS/PS/MS – GS/CP – CE1/CE2 – CE2/CM1/CM2.

Les 5 CE2 qui seront mis dans la classe de CM travailleront les mêmes compétences que ceux de la classe de CE. La décision de répartition se fait en fonction de l'autonomie des enfants. Les familles concernées seront rencontrées par la directrice avant la fin de l'année scolaire. Pour garder un lien entre les futurs CE2, récréations communes, même créneau piscine, projets communs entre les 2 classes, décroisement.

26 TPS/PS/MS – 24 GS/CP – 23 CE1/CE2 – 23 CE2/CM1/CM2

b) Équipe enseignante et personnel

◇ 4 enseignants :

M. VEYRENC sur la classe de TPS/PS/MS, assisté de Mme PICARD (ATSEM).

Mme TEYSSIER sur la classe de GS/CP, assistée de Mme SUBERCAZE (ATSEM).

Mme LAFFONT sur la classe de CE1/CE2, complétée par M. LAVALETTE.

Mme BINARD-RIBAUULT sur la classe de CE2/CM1/CM2

◇ Direction : Mme TEYSSIER avec un quart de décharge de direction. Le jour de décharge de direction, la classe de GS/CP est assuré par M. LAVALETTE.

◇ AVS : Mme POINSOT

◇ Personnels périscolaires sur les temps de garderie et cantine. Demande a été faite auprès des services de la Communauté de communes d'une stabilité dans l'équipe d'animateurs. En une année scolaire, 5 responsables de site différents et une quinzaine d'animateurs se sont succédés, ce qui posent des problèmes de référents pour les enfants et leurs parents.

◇ Personnels communaux : rien à annoncer de la part de la mairie.

c) Budgets

◇ Maintien pour la rentrée 2021 des budgets fournitures : 43,42€/ élève en maternelle et 63,42€/élève en élémentaire. Commandes effectuées début juillet. Une liste de fournitures sera transmise par les enseignantes de CE et CM.

Renouvellement de la demande des panneaux de liège et d'un meuble de l'école de Chandolas pour être transférer sur le site de St Alban. Accord du maire de Chandolas.

◇ A nouveau, pas de demande de budget « classe découverte » pour l'année prochaine, car la situation sanitaire incertaine n'engage pas pour le moment à se lancer dans un tel projet. Demande est faite aux mairies s'il y a un budget alloué pour d'éventuelles sorties au cours de l'année.

◇ Le compte OCCE de l'école est toujours difficile d'utilisation, car le Crédit Agricole refuse de créer des codes d'accès différents de nos codes personnels. Le compte OCCE a servi cette année à payer l'assurance MAE pour l'école et l'achat de plants d'aromatiques pour le jardin. Il est envisagé une clôture du compte.

◇ L'équipe sollicitera l'association « Les enfants d'abord » pour financer une sortie par classe, dans l'année. L'association possède toujours un compte à l'épicerie Utile, partenaire de l'école, pour l'achat d'ingrédients et goûters. L'épicerie offrira également à chaque enfant un goûter à chaque enfant pour le Noël 2021.

Tous les partenaires financiers de l'école sont remerciés à cette occasion.

d) Hygiène et entretien des locaux

Le grand ménage d'été des locaux scolaires s'effectuera la dernière semaine d'août. Une fiche de ménage détaillée a été établie par la directrice et remise à M. Philippeau.

Il a été signalé par la directrice une insuffisance au niveau du ménage quotidien en élémentaire.

Travaux effectués depuis le 2^{ème} conseil d'école :

- Pose de la clôture et de portails autour de la cour élémentaire → d'un point de vue sécurité et d'un point de vue esthétique, pleine satisfaction de l'équipe enseignante
- Récupération du petit local sous la montée d'escaliers en maternelle
- Pose d'isolants multicouches sur les fenêtres de la classe de CE1/CE2

Présentation à M. Philippeau d'une liste de travaux d'entretien à envisager sur du court à moyen terme :

En Maternelle :

- Restauration des banquettes souples de la classe.
- Restauration des déchirures du tapis de motricité.
- Création d'étagères pour entreposer les lits et matelas de la sieste.
- Peinture de propreté autour des tableaux blancs de la classe.
- Restauration de la chambrade et du cadre de la fenêtre de la cabane sous l'escalier.
- Remplacement de la plaque de protection de la descente des eaux pluviales.
- Restauration de la dalle des portes de gauche du garage.
- Remplir le bac à sable portatif
- Nettoyage de la terrasse sud prise dans les ronces.

En Élémentaire :

- Pose d'une sonnette au portail principal + rapprocher les 2 panneaux d'affichage
- Envisager un renouvellement progressif des chaises et bureaux des élèves et achats de chaises de maternelle.
- Ligne téléphonique régulièrement en panne : un téléphone portable avec un forfait le plus simple possible ne serait-il pas plus avantageux (coût et efficacité) ?
- Repeindre les lignes des jeux de cour (terrain de foot, marelle)
- Insonorisation de la classe de CE1/CE2

Réaction de la mairie : Lister les besoins dans chaque catégorie de mobiliers (tables, chaises) et faire un point sur les bureaux et chaises achetés dernièrement.

e) Sécurité

◇ Sécurité sanitaire : le port du masque est désormais levé dans la cour d'école pour les enfants, enseignants et personnels. Le port du masque reste obligatoire dans les classes pour les adultes et enfants du CP au CM2. Il faut donc toujours avoir 2 masques dans le cartable pour la journée de classe. Groupama a fait un don de 5 boîtes de masques pour l'école et rappel qu'il y a une boîte de masques en stock en mairie.

Nous maintenons des récréations distancées entre classe et le respect des gestes barrières.

◇ Sécurité PPMS : Un exercice PPMS crue devait être joué juste avant les vacances d'avril. En raison de la fermeture nationale des écoles, il n'a pas eu lieu. Il fera partie des priorités de l'année scolaire 2021/2022. De plus, Mme la Rectrice de l'Académie de Grenoble impose un exercice alerte attentat avant les vacances de la Toussaint 2021.

◇ Sécurité des écoles : Mme la Rectrice précise que pour l'été et l'automne 2021 le plan Vigipirate reste au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Elle demande donc « au regard du caractère sensible des écoles, de maintenir un niveau élevé de sécurisation et de contrôle des flux de personnes, notamment lors de rassemblements organisés au sein ou aux abords des écoles tant à l'occasion de la fin d'année scolaire que de la rentrée scolaire de septembre. » Le maire précise que tant que le plan Vigipirate est à ce niveau de vigilance les barrières seront maintenues autour des bâtiments scolaires.

◇ Apprentissages de la sécurité et des 1ers secours : pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 apprentissage des gestes qui sauvent (donner l'alerte, PLS, massage cardiaque sur mannequin) grâce à M. Jaussent, pompier professionnel et parent d'élève. Remerciements à M. Jaussent.

2/ Bilan des projets de l'année et perspectives pour l'année 2021/2022

a) Projets 2020/2021

◇ Bibliothèque : clôture du projet de l'année par la balade poétique du 15 juin le long du chemin des Fontaines. Remerciements aux bénévoles. Et la rencontre avec Marianne Pasquet, illustratrice le 10 juin. Remerciement à Mme Gourdon et Mme Camus.

◇ Polinno : 4 journées en mai auxquelles les 4 classes ont pu participer :

- Une journée de récolte de végétaux
- Une journée d'empreintes sur terre et de numérisation
- Une journée de fabrication des oyas et de découverte du Polinno et Fablab
- Une journée de relooking d'objets usagers

Très beaux projets, remerciements à Cécile Lucsko, Mariou Lamy-Chappuis, Elsa Ray, Anne-Lise Roussy et Florian Rubatat.

Prise de parole Maire de Chandolas : remerciements à l'équipe enseignante et aux familles pour s'être lancés dans ce projet expérimental avec enthousiasme. Rendez-vous est pris à la rentrée pour la pose de l'herbier en bas-relief à proximité de la mairie.

◇ Jardin : création de 2 carrés d'aromatiques et d'un espace potager. Fouilles archéologiques avec M. Lavalette. Pose de pièges à carabes.

◇ Visites des fermes du secteur par les maternelles : ferme Chamontin et ramassage des fraises, ferme du Confluent et découverte des vaches. Très bel accueil à chaque fois et bonne organisation. Deux journées fortement appréciées. Remerciements aux 2 familles qui ont accueilli la classe

◇ Exposition « Les trucs qui roulent et qui tournent » : annulation de l'exposition en avril en raison du confinement. Décision prise de la présenter aux familles, aux élus mardi 29 juin dans la cour de l'école avec participation de l'association « Les enfants d'abord ». Exposition inscrite au programme du Mas Daudet pour les vacances de la Toussaint.

◇ Journée de fin d'année le 22 juin : balade sur les hauts du Chemin du Silhol pour les TPS/PS/MS et GS/CP. Un beau moment de retrouvailles entre classe et de partages avec les parents accompagnateurs.

Journée avec ateliers sportifs et artistiques pour les CE et CM.

Remerciements à tous les parents accompagnateurs qui rendent possibles les sorties scolaires.

b) Projets 2021/2022

◇ Piscine : les 3 classes se rendront à la piscine sur le 1^{er} trimestre : le jeudi matin pour les GS/CP, le jeudi après-midi pour les CE/CM. Nous appelons tous les parents agréés à nous faire part de leurs disponibilités dès maintenant et à tous ceux qui souhaitent passer l'agrément de se faire connaître au plus vite.

◇ Jardin : chaque classe va investir le lieu pour du jardinage (volonté d'agrandir le coin potager, envie de créer une haie de petits fruitiers...), pour de l'art (en faire un lieu de création et d'exposition). Attention aux disparitions d'outils de jardinage... Proposition est faire de mettre un panneau pour informer de l'utilisation de ce lieu qui est à préserver.

◇ Pré-inscription des classes de CE/CM sur un projet en lien avec l'Etablissement Public Territorial du bassin Versant de l'Ardèche autour de la biodiversité du Chassezac et de l'Ardèche. Prise en charge d'un transport et de l'intervention de 3 spécialistes.

D'autres projets vous seront présentés lors du 1^{er} Conseil d'école.

3/ Informations diverses et questions transmises

Pas de questions transmises. Il est à regretter qu'il n'y ait pas plus d'interventions (remarques, questions...) de la part des parents élus. La prise de parole des parents en Conseil d'école est essentielle pour la démocratie de cette instance. Remerciements aux parents leur engagement.

◇ Constat d'un fort absentéisme sur le mois de juin. Plusieurs rappels :

- La scolarité est obligatoire à partir de 3 ans
- Toute absence doit être motivée auprès de la directrice de l'école.
- Au-delà de 4 ½ journées d'absences consécutives non justifiées, une information doit être portée auprès des services de la DSDEN

Taux de présence très fort en maternelle.

◇ Remise des livres aux CM2 et une place de cinéma le jeudi 1^{er} juillet par les élus des 2 communes.

◇ Vacances scolaires le mardi 6 juillet au soir. Rentrée 2021 : jeudi 2 septembre. Des permanences de direction seront programmées fin août pour permettre aux nouvelles familles de visiter les locaux et de finaliser les inscriptions. Les dates seront transmises aux mairies.

A Saint Alban-Auriolles,

Le 1^{er} juillet 2021,

La secrétaire de séance, Mme BINARD-RIBAUT,

Mme TEYSSIER, directrice de l'école